

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Année 2024/2025

Séance GV Enfant à la Salle Polyvalente de Mios le vendredi à 17h30.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et je précise que mon enfant rejoindra son domicile accompagné de:

Mme, Mr en qualité de

Mme, Mr en qualité de

Mme, Mr en qualité de

Je porte ci-après à la connaissance de la Présidente et de l'Animatrice les renseignements suivants (tout élément particulier et nécessaire à la sécurité de l'enfant) et **je m'engage à fournir** sous quinzaine, sous peine de radiation, **une attestation santé ou un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport:**

En cas d'urgence, je demande de prévenir :

1 - Mme, Mr

Téléphone:

Téléphone Portable:

2 - Mme, Mr

Téléphone:

Téléphone Portable:

Nom du médecin traitant:

Fait à Mios, le ... / ... / ...

Signature du ou des responsables

AUTORISATION PARENTALE

Année 2024/2025

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

autorise les responsables de l'association USM Gymnastique Volontaire de Mios à photographier et à filmer, en groupe ou en individuel, mon enfant

(nom et prénom de l'enfant).

et accepte que son image (photo et film) soit

- reproduite sur des supports publicitaires pour la promotion de l'association ou de la Fédération EPGV
 oui non
- diffusée sur le site internet de l'association ou de la Fédération EPGV
 oui non
- diffusée sur la page Facebook de l'association ou de la Fédération EPGV
 oui non

Fait à Mios, le ... / ... / ...

Signature du ou des responsables

USM
GV Mios

ENFANTS

vitafédé enfants

Label Qualité Club Sport Santé

Fédération Française EPGV 2023-2021

Reprise des cours enfants
Mercredi 11 septembre 2024

Mail: contact@usm-gv-mios.fr
Site internet: usm-gv-mios.fr

☎ 06.26.94.53.75

✉ Mairie, Place du 11 novembre
33380 Mios

Horaires Enfants

Vendredi de 17h30 à 18h30 :

Cours 6-8 ans avec Céline Bauguil

Téléphone Salle Polyvalente: 05 56 26 64 12

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur dans son intégralité est consultable sur le lien suivant : [Règlement Intérieur](#)

Extrait du règlement - Article 10

Séance de sport Enfants

La section GV enfant de MIOS accueille les enfants scolarisés en école primaire.

La présidente de l'association est garante de l'emploi d'un encadrement qualifié, en possession des diplômes requis pour l'animation concernée. L'animatrice est responsable de l'animation pédagogique.

Les parents sont tenus d'indiquer tous renseignements utiles pour l'accueil de l'enfant dans de bonnes conditions : personnes accompagnatrices, personnes à contacter en cas d'urgence, maladies infectieuses ou chroniques, handicaps.... Ils s'engagent à communiquer immédiatement toutes modifications pouvant survenir en cours d'année par rapport à ce premier état.

Pour un bon déroulement des séances la ponctualité est souhaitée.

Les parents doivent accompagner l'enfant dans la salle jusqu'à l'animatrice et non le laisser sur le parking.

Les parents devront veiller à ce que l'enfant porte une tenue compatible avec la pratique et la sécurité de l'activité sportive et lui donner une bouteille d'eau.

Pour le bien-être de l'enfant et le bon déroulement de la séance, il est demandé aux parents de ne pas rester dans la salle durant le cours.

Le parent (ou la personne habilitée à venir chercher l'enfant) doit être devant la salle à la fin du cours. L'animatrice devra être mise au courant d'un retard exceptionnel. Ce retard ne devra pas excéder 15min.

BULLETIN D'ADHESION GV MIOS ENFANT 2024-2025

Nouvelle Adhésion Renouvellement Ancien Adhérent



Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

Adresse:

Code postal et Ville :

Téléphone :

E-mail :

Mère - Père - Tuteur (rayer la mention inutile)

autorise mon enfant(Nom et Prénom)

Né(e) le : / /

Adresse (si différente):

à participer aux séances Enfants de Gymnastique Volontaire le vendredi à 17h30 à la Salle Marc Daurys de Mios et s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'USM Gymnastique Volontaire de Mios.

A Mios, le / /

Signature du ou des responsables

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet :

- Bulletin d'adhésion, Autorisation Parentale et Décharge responsabilité complétés et signés
- Paiement de la cotisation
- Attestation de santé disponible sur le lien suivant : [Questionnaire de Santé pour mineur](#) ou Certificat médical

La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement en dehors des situations prévues au règlement intérieur

	TARIF	MONTANT
LICENCE EPGV	23 €	
Déjà Licencié EPGV 2024-2024. Dans quel club ? :	0	
Cotisation GV Mios - GYM ENFANTS	50 €	
Réduction 2 ^{ème} personne vivant dans le même foyer	-10 €	-
Possibilité de paiement échelonné	TOTAL A PAYER	

Espèces

Chèque(s) à l'ordre de l' **USM GV** Banque :

Pass'Sport

N° Chèque(s) :